

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE 14 MARS 2026 salle du millénaire COMBRAND</p>

Membres présents et représentés : cf. feuille, de présence ci jointe

Ordre du jour

1. Rapport moral : Pierre Guillaume
2. Situation mécanique Jean LECLAIRE et Pierre GUILBOT
3. Situation financière Richard BELLION
4. Rapport instruction et sécurité des vols
5. Questions diverses
6. Election du tiers sortant du CA
7. Election du bureau 2026-2027

1/RAPPORT MORAL : cf. CR joint

2/RAPPORT MECANIQUE : cf. CR joint

Le rapport moral et mécanique a été mis aux voix et a été approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

3/RAPPORT FINANCIER : cf. CR joint

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

4/RAPPORT INSTRUCTEUR

Fred nous signale avoir lâché 5 élèves et fait diplômer 1 PPL.

Il nous présente le rapport sécurité du BEA, et ses commentaires pour la sécurité des vols.

CR joint à lire attentivement !!

5/ QUESTIONS DIVERSES

a/ Projet Hangar : cf. CR JOINT.

b/ Proposition d'une formation par Jean LECLAIRE :

-pour le super neurone installé sur EA,

-pour SD VFR Next.

c/Proposition de Richard de favoriser les virements pour simplifier son travail : en effet il est obligé de récupérer les chèques et de les porter à la banque...

Je vous joins le RIB de l'aéroclub pour faire les virements pour l'essence et les heures de vol.

6/ ELECTION des membres du CA : renouvellement du tiers sortant :

Sont sortants : Guy MALTAVERNE, Sébastien PELLETIER, Jean Luc DOGON

Sont candidats : Sébastien ROUET, Mickael DEMORAIS.

Les candidats sont élus à l'unanimité des présents et représentés.

7/ le CA s'est réuni immédiatement après l'AG et a élu le Bureau 2026-2027

Sont élus : président : Pierre GUILLAUME

 Vice président : Jean LECLAIRE

 Trésorier : Richard BELLION

 Trésorier adjoint : Charles BOURY

 Secrétaire : Pascal VILLEMONTÉIX

 Secrétaire adjoint : Jean Pierre MARQUIS

Fin de réunion, et repas sur place apprécié de tous !

Le président

Pierre GUILLAUME

Le secrétaire

Pascal VILLEMONTÉIX



Rapport Moral

Assemblée générale de l'Aéroclub du bocage du 13
mars 2026

- ▶ Le Conseil d'administration de l'Aéroclub vous remercie chaleureusement de votre présence à ce moment important de la vie de notre association.
- ▶ Comme vous le savez, le bureau a été renouvelé en 2025. À cette occasion, nous tenons à saluer et remercier sincèrement l'équipe sortante pour le travail accompli et l'engagement dont elle a fait preuve au service du club.
Un grand merci à Jean-Luc, Dominique et Guy pour leur investissement et leur dévouement.
- ▶ Notre présentation se poursuivra avec le rapport mécanique, puis le rapport instruction, avant de laisser la parole à notre trésorier pour la présentation des comptes.

Retour sur 2025

- ▶ Malgré une météo mitigée en début d'année, EA a réalisé un nombre d'heures très satisfaisant (294 heures contre 207 en 2024)
- ▶ AY est en forte baisse (115h contre 231h mais son niveau reste satisfaisant compte tenu de la mise en pause de l'école)
- ▶ Nous avons accueilli le public à notre journée BBQ du 18 mai 2025 et les clubs voisins, aidé par une belle MTO, Merci aux bénévoles présents
- ▶ L'atelier de construction s'est poursuivi en 2025 à un rythme soutenu, et nos vaillants constructeurs avaient terminé les ailes du ZENAIR fin 2025, Le kit fuselage a été livré en décembre
- ▶ Quelques sorties club ont pu se dérouler avec une belle participation de nos machines et des privés, notamment à Rebeyrotte en juin 2025, Ces sorties sont appréciées et à pérenniser

CAP sur 2026

- ▶ Gerard Simonet a obtenu son Brevet d'instructeur ULM et va pouvoir participer à l'école ULM, A cette occasion, le bureau remercie unanimement Jean-Pascal pour toutes ces années de formation,
- ▶ Nous relancerons la journée crêpes qui était autant appréciée des membres que des clubs voisins, En raison de l'absence de balisage, cette dernière aura lieu plus tard dans la saison,
- ▶ Nous envisagerons de pérenniser les sorties clubs en fixant plusieurs dates dans l'année afin d'accueillir plus de pilotes, un voyage en corse est envisagé en juin 2026,

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

AERoclUB DU BOcAGE

AERODROME

79700 RORTHAIS

SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail bilan*
- *Détail Compte de résultat*

M. Claude GUILLAUME

19 Rue de Kerpape

56100 LORIENT

06 14 70 01 07

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	145 000	65 750	79 250		79 250		
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières ⁽¹⁾							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres							
Total I	145 000	65 750	79 250		79 250		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	13 214		13 214		13 214	
	Créances ⁽²⁾						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres						
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	63 279		63 279		63 279		
Charges constatées d'avance ⁽²⁾							
Total II	76 493		76 493		76 493		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	221 493	65 750	155 743		155 743		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires			116 849		116 849	
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)			21 686		21 686	
	Situation nette (sous total)			138 535		138 535	
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I			138 535		138 535	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			7 345		7 345	
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés						
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes			9 863		9 863		
Instrument de trésorerie							
Produits constatés d'avance							
	Total IV			17 208		17 208	
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)			155 743		155 743	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	5 105				5 105	
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	80 887				80 887	
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	3 187				3 187	
Total I	89 179				89 179	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	58 504				58 504	
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	164				164	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	7 250				7 250	
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Total II	65 918				65 918	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	23 261				23 261	

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées			83		83	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV			83		83	
2. Résultat financier (III-IV)			83-		83-	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)			23 178		23 178	
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			15 556		15 556	
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V			15 556		15 556	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion			17 048		17 048	
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI			17 048		17 048	
4. Résultat exceptionnel (V-VI)			1 491-		1 491-	
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)			104 735		104 735	
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)			83 048		83 048	
5. EXCEDENT OU DEFICIT			21 686		21 686	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	79 250				79 250	
21820000 AVIONS & AERONEFS	145 000				145 000	
28182000 AMORTS AVIONS & AERONEFS	65 750-				65 750-	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	79 250				79 250	
STOCKS ET EN COURS	13 214				13 214	
32210000 STOCKS CARBURANT	13 214				13 214	
DISPONIBILITES	63 279				63 279	
51211000 CIC	63 279				63 279	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	76 493				76 493	
TOTAL GENERAL	155 743				155 743	

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - SANS DROIT DE REPRISE	116 849				116 849	
10210000 RESERVES ASSOCIATIVES	116 849				116 849	
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	21 686				21 686	
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	138 535				138 535	
TOTAL FONDS PROPRES	138 535				138 535	
TOTAL FONDS DEDIES						
TOTAL PROVISIONS						
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	7 345				7 345	
16410000 EMPRUNTS AEROCLUB	7 345				7 345	
AUTRES DETTES	9 863				9 863	
41110100 ADHERENTS CLUB	9 863				9 863	
TOTAL DETTES	17 208				17 208	
TOTAL GENERAL	155 743				155 743	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
COTISATIONS	5 105				5 105	
75600000 COTISATIONS DES MEMBRES	5 105				5 105	
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	80 887				80 887	
70110000 VENTES DE PRODUITS FINIS	1 837				1 837	
70610000 HEURES DE VOL AVIONS	43 133				43 133	
70620000 HEURES DE VOL ULM	8 971				8 971	
70640000 COTISATIONS FEDERALES	5 043				5 043	
70650000 VENTES DE CARBURANT	12 366				12 366	
70660000 VENTES DE REPAS	5 172				5 172	
70830000 LOYERS	4 365				4 365	
AUTRES PRODUITS	3 187				3 187	
75800000 PRODUITS DIVERS	3 187				3 187	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	89 179				89 179	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	58 504				58 504	
60110000 CARBURANTS	21 374				21 374	
60680000 FOURNITURES DIVERSES	6 913				6 913	
61300000 LOCATIONS	4 400				4 400	
61520000 ENTRETIEN LOCAUX	2 073				2 073	
61550000 ENTRETIEN AVIONS	4 711				4 711	
61620000 ASSURANCES LOCAUX	1 464				1 464	
61650000 ASSURANCES AERONEFS	6 772				6 772	
62510000 VOYAGES & DEPLACEMENTS	1 615				1 615	
62570000 RECEPTIONS	876				876	
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	787				787	
62810000 COTISATIONS FEDERALES	5 437				5 437	
62880000 FRAIS DIVERS	2 084				2 084	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	164				164	
63180000 TAXES DIVERSES	164				164	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	7 250				7 250	
68112000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	7 250				7 250	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	65 918				65 918	
RESULTAT D'EXPLOITATION	23 261				23 261	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	83				83	
66110000 INTERETS SUR EMPRUNTS	83				83	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	83				83	
RESULTAT FINANCIER	83-				83-	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	23 178				23 178	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	15 556				15 556	
77180000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 556				15 556	

Assemblée générale du 13 mars 2026



SÉCURITÉ DES VOLS

- rapport BEA
- en cas d'accident
- événement relatif à la sécurité

RAPPORT BEA

En 2025 :

- 33 rapports concernant des avions légers.
- ces accidents ont eu des conséquences corporelles (19 personnes décédées et 14 blessées)

6 thèmes ressortent plus particulièrement de ces rapports

- dysfonctionnements techniques (7 rapports)
- gestion de la diminution de la puissance moteur au décollage (4 rapports)
- rôle et exemplarité de l'instructeur (2 rapports)
- vol au second régime (4 rapports)
- vol en environnement montagneux (5 rapports)
- pannes d'essence (4 rapports)

mais aussi pression des passagers, expérience du pilote, gestion de la trajectoire d'approche

RAPPORT BEA

Dysfonctionnements techniques : (5 morts et 2 blessés)

- panne ou diminution de la puissance moteur (notamment pour mauvaise gestion carburant)
- défaillance technique (hors moteur) :
commandes, volets, incendie, verrière... mauvaises opérations de maintenance

RAPPORT BEA

gestion de la diminution de la puissance moteur au décollage (9 morts)

importance d'une vitesse maîtrisée (et donc de l'assiette associée)

vol au second régime

- au décollage : importance de la vitesse de rotation et de montée
- passage progressif en cours de vol (notamment en montagne, approches sur plans faibles, ...)



Assemblée générale du 13 mars 2026

RAPPORT BEA

rôle et exemplarité de l'instructeur

L'INSTRUCTEUR N'EST PAS INFAILLIBLE ! (fatigue, routine, mauvais jugement entraînant des manœuvres inadaptées ou de mauvaises prises de décision)

Vous avez le droit et même le DEVOIR de demander des explications (pourquoi ? comment?) si une manœuvre vous semble inappropriée ou injustifiée.

RAPPORT BEA

pannes d'essence

- mauvaise gestion du pilote (de la quantité ou des différents réservoirs).
NE PAS FERMER LES RÉSERVOIRS D'ESSENCE

gestion des trajectoires d'approche

- importance d'un plan stable et d'une vitesse maîtrisée
- RAPPELS :
 - toujours agir dans l'ordre suivant : maîtrise de la trajectoire (à l'aide du manche), puis de la vitesse (à l'aide de la manette de gaz)
 - une fois l'arrondi débuté, ne jamais repousser sur le manche.

Assemblée générale du 13 mars 2026

EN CAS D'ACCIDENT

Contacts Importants

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE NATIONALE	17
URGENCES / SECOURS	112
URGENCE AÉRONAUTIQUE	191
BGTA BORDEAUX	05 57 92 81 30
BGTA NANTES	02 40 84 80 63
AÉRO-CLUB	05 49 81 85 54
PRÉSIDENT (Pierre GUILLAUME)	06 28 35 85 92
VICE-PRÉSIDENT (Jean LECLAIRE)	07 68 16 47 70
INSTRUCTEUR AVION (Frédéric BOISARD)	06 17 30 84 81
RESPONSABLE SÉCURITE (Jean-Pierre MARQUIS)	06 83 10 16 47
RESPONSABLE MÉCANIQUE (Jean LECLAIRE)	07 68 16 47 70
BNIA BORDEAUX	05 57 92 60 84
CLÔTURE PLANS DE VOL	01 56 301 301
ASSISTANCE RAPATRIEMENT FFA	08 06 80 28 00

BGTA : Brigade de Gendarmerie des Transports Aériens
 - Bordeaux : si en région Nouvelle Aquitaine
 - Nantes : si en région Pays de Loire



PLAN D'INTERVENTION D'URGENCE

EN CAS D'ACCIDENT

INCIDENT OU ACCIDENT SUR LA PLATEFORME

Pas de SERVICES de CONTROLE

✦ PRIORITE aux SECOURS

- Appeler le 18 ou 112 (gsm)
- SAMU : le 15
- BGTA + Gendarmerie territoriale
- DSAC Régionale

✦ IMPORTANT *(Valable pour tous les items)*

NOTER TOUTES LES HEURES de vos ACTIONS et le NOM de VOS INTERLOCUTEURS.

Préciser le plus calmement possible :

- La localisation précise de l'événement.
- Descriptif du nombre de personnes à bord.
- Etat de santé apparent ou constaté des personnes.
- Placer quelqu'un sur la route pour guider les secours.
- S'inquiéter de l'ouverture des accès à l'aérodrome.
- Prévenir les services ATS les plus proches (*déroutement d'aéronefs éventuels*).
- Prévenir le Président de l'aéro-club.
- Prévenir le Chef Pilote (ou son représentant).
- Prévenir le Responsable technique du club.
- Prévenir les familles des victimes ou blessés éventuels (*prévoir un accompagnement psychologique*).

✦ PREVENTION

- Amener des extincteurs sur place.
- Couper les sources électriques et éloigner les produits inflammables.

Lorsque les victimes ou blessés sont dégagés :

- Ne rien toucher ou déplacer, surtout pas l'épave.
- Prendre un maximum de photos (tableau de bord, instruments, position de l'avion, traces de freins, de choc, pièces éloignées de l'avion, etc.).
- Prendre des photos de l'environnement, nature, arbres, clôtures, etc.
- Assurer la sécurité au sol (éloigner les curieux, personne ne touche à rien et pas de gesticulation dans tous les sens, rester calme).

✦ INVESTIGATIONS - ENQUETE

Quand la BGTA ou les autorités judiciaires et la DGAC ont terminé leurs investigations préliminaires, procéder seulement à ce moment à l'enlèvement de l'épave à la seule condition d'avoir l'autorisation des mêmes autorités. Noter le nom et la qualité des personnes qui vous la donnent et à quelle heure. **Si l'épave est isolée, organiser une surveillance de jour comme de nuit. L'aéro-club en est responsable.**

INCIDENT OU ACCIDENT SUR LA PLATEFORME

SERVICES du CONTROLE ACTIFS

Le déclenchement des secours est effectué par les services du contrôle. En cas de fermeture temporaire des services ATC (notam par exemple), procéder comme page 2 (cas des aérodromes non contrôlés).

INCIDENT OU ACCIDENT à L'EXTERIEUR

Hors CTR ou en campagne

- Désigner UN interlocuteur privilégié qui centralise les infos, n° de téléphones ou mobiles.
- Se rapprocher de l'Aéro-club local afin de solliciter leur concours et une aide.
- S'informer de l'état de santé de l'équipage.
- Demander à faire réaliser des photos.
- Si la situation est grave : dépêcher un membre expérimenté du bureau sur place.
- Demander à l'A/C local de bien vouloir assurer le gardiennage de la machine en attendant un relais (objets personnels, etc.).
- Vérifier les fichiers du club:
 - Licence du pilote (validité)
 - Documents de l'avion à jour (assurance, visites, etc.)

CONSEILS et RECOMMANDATIONS

N'effectuer aucune déclaration inconsidérée sous le coup de l'émotion, surtout pas à la presse et aux représentants de la justice.

Se cantonner aux faits; rien qu'aux faits.

Une seule personne mandatée à répondre, afin d'éviter les contradictions. Ne pas oublier que tout ce qui est déclaré, est consigné et peut porter préjudice aux victimes et à l'A/C.

- Accompagner le Président de l'A/C dans cette difficile épreuve.
- Rencontrer les familles à toutes fins utiles (soutien).
- Contacter la FFA, le CRA pour se faire assister.
- Télécharger documents et déclarations sur le site FFA.
- En cas d'immobilisation et si souscription à l'assurance de base FFA, contacter FFA Assistance au 01 48 82 62 97 (N'engager aucune dépense sans accord préalable)

ÉVÉNEMENT RELATIF A LA SÉCURITÉ

N'hésitez pas à faire part d'un événement qui a ou aurait pu engager la sécurité, au correspondant prévention sécurité, ou encore au président ou à votre instructeur. Il sera décidé ensuite de l'intérêt de déposer un compte-rendu d'évènement ou un REX (retour d'expérience). Vous pouvez aussi utiliser l'application REX FFA.

Rappel : ces documents sont anonymes et n'entraînent pas de sanctions.

C'est l'analyse de ces événements qui permettra de déterminer des actions pour éviter leur répétition et ainsi améliorer la sécurité de tous.

Événement à déclarer obligatoirement : opérations aériennes

- 1) Perte de contrôle involontaire.
- 2) Atterrissage en dehors de l'aire d'atterrissage prévue.
- 3) Impossibilité d'atteindre les performances de l'aéronef, escomptées en conditions normales, lors du décollage, de la montée ou de l'atterrissage.
- 4) Incursion sur piste.
- 5) Sortie de piste.
- 6) Tout vol effectué au moyen d'un aéronef inapte au vol ou pour lequel la préparation de vol était incomplète, qui a mis ou aurait pu mettre en danger l'aéronef, ses occupants ou toute autre personne.
- 7) Vol involontaire en conditions IMC d'un aéronef non certifié IFR, ou d'un pilote non qualifié IFR, qui a mis ou aurait pu mettre en danger l'aéronef, ses occupants ou toute autre personne.
- 8) Largage involontaire de cargaison

Événement à déclarer obligatoirement : événements techniques

- 1) Vibration anormalement forte (par exemple entrée en résonance d'aileron ou de gouverne de profondeur, ou d'hélice).
- 2) Toute commande de vol ne fonctionnant pas correctement ou déconnectée.
- 3) Défaillance ou détérioration importante de la structure de l'aéronef.
- 4) Perte d'un élément de la structure ou d'une installation de l'aéronef en vol.
- 5) Défaillance d'un moteur, d'un rotor, d'une hélice, d'un système d'alimentation en carburant ou de tout autre système essentiel.
- 6) Fuite d'un fluide ayant entraîné un risque d'incendie ou de contamination dangereuse de la structure, des systèmes ou de l'équipement de l'aéronef, ou un danger pour les occupants.

Événement à déclarer obligatoirement :

Interaction avec les services de navigation aérienne et la gestion du trafic aérien

- 1) Interaction avec les services de navigation aérienne (par exemple fourniture de services incorrects, communications contradictoires ou écart par rapport à l'autorisation) qui a mis ou aurait pu mettre en danger l'aéronef, ses occupants ou toute autre personne.
- 2) Non-respect de l'espace aérien

Événement à déclarer obligatoirement :

Urgences et autres situations critiques

- 1) Tout événement entraînant un appel d'urgence.
- 2) Incapacité du pilote entraînant l'impossibilité d'effectuer toute tâche.

Événement à déclarer obligatoirement : environnement extérieur et météorologie

- 1) Collision, au sol ou en l'air, avec un autre aéronef, le sol ou un obstacle.
- 2) Quasi-collision, au sol ou en l'air, avec un autre aéronef, le sol ou un obstacle, exigeant une manœuvre d'évitement d'urgence.
- 3) Impact d'animaux y compris collision aviaire ayant provoqué des dégâts à l'aéronef ou la perte ou le dysfonctionnement d'un service essentiel.
- 4) Interférence avec l'aéronef causée par des armes à feu, feux d'artifice, cerfs-volants, illuminations laser, lumières puissantes, lasers, aéronefs télépilotés, modèles réduits ou par des moyens similaires.
- 5) Impact de foudre provoquant des dégâts ou la perte de fonctions à l'aéronef.
- 6) Fortes turbulences ayant entraîné des blessures pour les occupants ou justifié de soumettre l'aéronef à une inspection après vol en turbulence.
- 7) Givrage, y compris du carburateur, qui a mis ou aurait pu mettre en danger l'aéronef, ses occupants ou toute autre personne.



Assemblée générale du 13 mars 2026

Merci de votre attention !

Compte-rendu d'entretien, Année 2025



AVION OCÉANAIR TC160, F-PSEA

- Heure totale cellule **4267** heures
- Heure moteur **479** heures
- Potentiel moteur restant, **1481** heures (théorique 2000 H)

Navigabilité

- Renouvellement du Certificat de Navigabilité le **17 juin 2026** (validité 3 ans)
- Le contrôle de la LSA sera effectué avant le **6 juillet 2026** (validité 5 ans)

Entretien réalisé au cours de l'année 2025,

- Visite de 100 H le 4 février
- Visite de 50 H le 15 avril
- Visite de 100 H le 27 mai
- Visite de 50 H le 24 juin
- Visite de 1 ans le 12 août
- Visite de 50 H le 07 octobre
- Visite de 100 H le 24 février 2026

Investissement et travaux,

- Installation d'un détecteur de trafic Super-Neurone
- Installation d'un compas magnétique (à compenser)
- Remplacement des pneumatiques (prochaine visite de 100 H)

ULM SAVANNAH 79MQ

- Heure totale cellule et moteur **499** heures
- Potentiel moteur restant **1501** heures (théorique 2000 H)

Navigabilité

- Déclaration d'aptitude, **18 juin 2027** (validité 2 ans)
- LSA, contrôle avant le **20 juin 2029** (validité 6 ans)

Entretien réalisé au cours de l'année 2025,

- Visite de 50 H le 26 novembre 2024
- Visite de 50 H le 22 juillet
- Visite de 100 H le 04 août

Investissement et travaux à prévoir,

- À la suite d'un incident d'atterrissage, remise en état par la société, Les Noyers
- Installation d'un prolongateur d'hélice adéquat, et réglage du pas
- Repositionnement des palonniers
- Pose des adhésifs de carénage (à venir)

ZÉNAIR 650 B

La construction de l'avion du projet **Pégase** initié par la **Fédération RSA** est en cours de construction.

À la suite de la réception du kit d'aile en début d'année 2025, celle-ci ont été assemblé.

Ayant reçu le kit fuselage début 2026, les travaux ont commencé.

Suite à un incident, nous devons acquérir une nouvelle verrière



Les Bénévoles

POSTE DE DEPENSES	MONTANTS
Centrale photovoltaïque	54,201
Frais de Raccordement	3,500
Réalisation des dés bétons	5,047
Lot revêtement sol	10,182
Lot Charpente	62,164
Portail	5,000
Décapage profilage empierrement	
Frais administratifs	
TOTAL GENERAL	140,094

	DONNEES HYPOTHESE
Puissance centrale	100
Taux de performance	88%
Prix rachat	0.0912
Chiffre Affaires	9576

RECETTES ANNUELLES		DEPENSES ANNUELLES	
PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE	9576	MENSUALITES EMPRUNT	9493
LOYER SUPPLEMENTAIRE	1440	ASSURANCE HANGAR + CENTRALE	800
RECETTES	11016	CHARGES	10293

flux de tresorerie annuel	723
flux de tresorerie mensuel	60